

MAISON DE QUARTIER CHAMPEL

Rapport d'Activités

2025





Genève

GRAND TOUR
of Switzerland

Table des matières

Présentation de la MQ	04
<hr/>	
Mot de la Présidente	05
<hr/>	
Le Comité et l'Equipe	06
<hr/>	
Contexte et axes prioritaires	
• Création d'un Réseau Enfance Champel élargi	07
• Réflexion sur l'accueil des aînés à Champel	09
• Réflexion sur un accueil libre tout public	11
<hr/>	
Secteur enfants	13
<hr/>	
Secteur jeunes	15
<hr/>	
Secteur tout public	17
<hr/>	
Bilan & Perspectives	19
<hr/>	
Réseaux et collaborations	21
<hr/>	
Rapport du Trésorier	22
<hr/>	
Comptes	23
<hr/>	
Remerciements	

MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est toujours avec le même plaisir que nous vous accueillons dans cette magnifique Maison de quartier.

La fréquentation de celle-ci est un vrai succès et augmente régulièrement, preuve en est qu'elle répond aux besoins et aux attentes des habitants.

Cette dernière année a apporté quelques nouveautés, dont entre autres une fois par mois la possibilité de se rencontrer autour de jeux de sociétés grâce au partenariat avec la ludothèque Prêt-Ludes..

Deux nouvelles commissions comprenant des membres du comité ont été créées, à savoir la commission des finances et la commission RH.

Plusieurs réunions ont eu lieu pour une réflexion sur le projet associatif : bilan de ce qui se fait déjà , projets, positionnement de la MQ dans le quartier, etc.

Le partenariat entre le comité, les membres de l'équipe et tous les intervenants qui participent précieusement à la bonne marche de la MQ essayent tous de faire mieux et plus avec les budgets alloués. Cet engagement a permis d'assurer les activités prévues cette année malgré des besoins en effectifs grandissants.

Je tiens au nom du comité et de l'équipe à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes, votre soutien est précieux et accroît encore notre motivation.

Françoise MARGELISCH
Présidente de l'association

PRÉSENTATION DE LA MQ DE CHAMPEL

STATUTS ET AFFILIATIONS

- Association à but non lucratif
- Neutre sur les plans politique et religieux
- Rattachée à la Fondation pour l'animation socioculturelle genevoise (FASe)
- Subventionnée par le Canton et la Ville de Genève (VDG)
- Soutenue par la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR)

MISSION ET ENGAGEMENT

L'association de la Maison de quartier de Champel a pour mission de :

- favoriser le sentiment d'appartenance,
- garantir l'accessibilité à toutes et à tous,
- fédérer les habitant.es autour de projets communs,
- servir de passerelle entre les habitant.es et renforcer ainsi la cohésion sociale et le vivre-ensemble sur le territoire de Champel.

LOCALISATION

Avenue Peschier 32 - 1206 Genève

(Proche de l'école Peschier, de l'Office Médico-Pédagogique et du parc Bertrand).

LE COMITÉ ET L'ÉQUIPE

LE COMITÉ

PRÉSIDENTE

Françoise MARGELISCH

TRÉSORIER

Pascal BOEGLI

MEMBRES

Virginie BECK-CANETTI

Clément BELEZY

Andréa BOHRER

Valérie DANOUX

Ludivine PERRET-GENTIL

Danka STEVANOVIC

ÉQUIPE D'ANIMATION

RESPONSABLE D'ÉQUIPE

David PEILLEX

ANIMATEUR.TRICE.S

SOCIOCULTUREL..LES

Lana ANIS

Antonio FERNANDEZ SIMONE

Blerta KABASHI

SECRÉTAIRE

Natacha ANTONINI

COMPTABLE

Tania BLOCH MUHEIM

MONITEUR.TRICE.S

Jenny BERNARD ADEMI

Nazaré CONTI

Anabela DE AZEVEDO LOURENCO

Loïc GAILLARD

Chloé GENNERET

Thibault MAITREJEAN

Colleen PERROT ROSSIGNOL

Médina PIRA

Vincent VEIRAS

Antonio VEIRAS YANEZ

Diego Alejandro ZAPATA

STAGIAIRES

Sara Maria BARREIROS ALVES
(MSTS)

Lucien HAENNI (HETS FPI)

Laura SILVESTRE FIAES (MSTS)

APPRENTIE ASE

Anaïs DE GOIS CARPINTEIRO

CUISINIÈRE

Alice FREY

NETTOYAGE

Adiam ABREHA ZACKYR

ENTRETIEN JARDIN

Michel RUCHET

MAINTENANCE & INTENDANCE

Jean-Marc CHATELAIN

Vincent VEIRAS

CONTEXTE ET AXES PRIORITAIRES

CRÉATION D'UN RÉSEAU ENFANCE CHAMPEL ÉLARGI

CONTEXTE

Le quartier de Champel fait face à des difficultés croissantes liées à l'accueil des enfants. Face à ce constat, l'équipe souhaite impulser en 2025 la création d'un réseau élargi réunissant les acteurs de l'enfance afin d'échanger sur les enjeux, de mieux se coordonner et de réfléchir à une vision commune à l'échelle du quartier.

OBJECTIF

Créer d'ici fin 2026 un Réseau Enfance Champel élargi réunissant les professionnel·les et structures concerné·es afin de partager les constats, mutualiser les informations, explorer des pistes d'actions collectives (formations communes, temps réflexifs), et favoriser une meilleure articulation autour de l'accueil des enfants dans le quartier.

MOYENS DE RÉALISATION

- Échanger sur les zones d'inscription, les types d'accueil existants, et les difficultés rencontrées.
- Favoriser l'émergence d'une vision partagée à l'échelle du quartier autour de l'enfance.
- Explorer les besoins en formation ou en temps de réflexion communs (par ex. pour les moniteur·ices).
- Recenser les structures, professionnel·les et acteur·ices en lien avec l'enfance dans le quartier (crèches, écoles, accueil parascolaire, loisirs, etc.).
- Organiser une première rencontre pour identifier les enjeux communs liés à l'accueil des enfants.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Un premier temps de rencontre du Réseau Enfance Champel élargi aura été organisé.
- Les rencontres ont été rendues difficiles en raison d'un important turn-over au sein des équipes des autres Maisons de quartier. Toutefois, un contact privilégié avec le Chalet laisse entrevoir une belle dynamique de collaboration, notamment autour du Bonhomme Hiver.
- Les types d'accueils et les modalités d'inscription auront été recensés, synthétisés et organisés (*ce travail est en cours et se poursuivra en 2026*).
- Des pistes d'actions communes (temps de formation, réflexion, etc.) auront été identifiées par le réseau (*ce travail est également en cours pour 2026*).



CONTEXTE ET AXES PRIORITAIRES

RÉFLEXION SUR L'ACCUEIL DES AÎNÉS À CHAMPEL

CONTEXTE

La Maison de quartier de Champel (MQC) souhaite s'impliquer davantage dans cette réflexion et questionne la pertinence de développer un secteur d'activités qui serait spécifiquement dédié aux aîné·es. Actuellement, nous les intégrons au "tout public".

Il s'agirait donc d'évaluer la pertinence de renforcer ou adapter notre action auprès de ce public.

OBJECTIF

Lancer d'ici fin 2026 une démarche participative autour de l'accueil des aîné·es dans le quartier, en réalisant un diagnostic des besoins, en mobilisant les partenaires locaux, et en expérimentant au moins une action multigénérationnelle (repas ou autre temps fixe d'accueil) afin d'envisager à terme la mise en place d'un dispositif pérenne.

MOYENS DE RÉALISATION

- Création d'un petit groupe de travail au sein de l'équipe, du comité et avec les partenaires volontaires (RAC, ASP).
- Recensement des structures et partenaires travaillant déjà avec des aîné·es sur le quartier (CMS, EMS, associations, habitants ressources...).
- Élaboration et diffusion d'un questionnaire ou réalisation d'entretiens pour recueillir les besoins.
- Organisation d'une rencontre interpartenariale sur la thématique.
- Expérimentation d'au moins une action : par exemple un repas multigénérationnel, un temps d'accueil hebdomadaire pour les aîné·es, ou la relance d'activités partagées (pétanque...).
- Réflexion autour de la mobilisation d'un taux animateur dédié en 2025.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Un groupe de travail aura été constitué et se sera réuni au moins trois fois (*à ce jour, aucun groupe de travail spécifique ni diagnostic dédié n'a été constitué*).
- Un diagnostic participatif aura été réalisé (questionnaire ou entretiens, puis analyse), (*à ce jour, ce diagnostic n'a pas encore été mis en place*).
- Au moins une rencontre entre les partenaires du quartier aura eu lieu.
- Une action aura été expérimentée avec la participation d'aîné·es et d'autres publics.
- Une collaboration avec l'ASP a été mise en place dans le cadre de "Ces jeux qui nous lient", un jeudi après-midi par mois (bar à jeux).
- Une recommandation sur la mise en place d'un accueil régulier ou sur l'affectation d'un taux d'animation aura été formulée pour 2025.
- Une demande d'un taux de 10 % ASC pour la création d'un secteur aîné·es, actuellement intégré au "tout public", a été formulée.



CONTEXTE ET AXES PRIORITAIRES

RÉFLEXION SUR UN ACCUEIL LIBRE TOUT PUBLIC

CONTEXTE

Dans une logique d'ouverture et d'accessibilité renforcée, la Maison de quartier souhaite réfléchir en 2025 à la mise en place d'un accueil libre ouvert à toutes et tous. Cet accueil aurait pour vocation de favoriser les rencontres informelles, la convivialité, et la participation spontanée des habitant·es, autour d'animations simples comme un bar à jeux ou des activités proposées sur l'agenda commun.

OBJECTIF

Lancer en 2026 une réflexion participative sur la création d'un accueil libre tout public à la Maison de quartier, en identifiant les besoins, les ressources humaines et financières nécessaires, et en expérimentant un format test (bar à jeux ou autre animation libre) pour valider sa faisabilité.

MOYENS DE RÉALISATION

- Organiser un ou plusieurs temps de discussion avec le comité, les habitants du quartier sur les envies et besoins liés à un accueil libre.
- Identifier les ressources existantes (humaines, matérielles, partenaires) et les manques (ex : besoin en taux RH).
- Rechercher des financements éventuels pour soutenir la mise en place.
- Expérimenter un format type « bar à jeux » ou autre animation libre ouverte à toutes et tous.
- Évaluer l'expérimentation et réfléchir aux conditions de pérennisation (horaires, cadre, animateur·ices, fréquence...).
- Promouvoir cet accueil via une communication simple et lisible (agenda commun, affichage clair, bouche à oreille).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Une démarche de consultation des publics aura été engagée.
- Les ressources RH et financières nécessaires auront été identifiées : demande de subvention, demande de nouvelles dotations ASC, ainsi que la demande d'un moniteur et d'un technicien pour 2026.
- Une action test aura été mise en œuvre (ex. : bar à jeux), avec une fréquentation significative.
- Une évaluation de l'expérimentation aura été partagée en équipe : "Ces jeux qui nous lient" sera maintenu en 2026, mais en autogestion.
- Des propositions concrètes auront été formulées pour pérenniser ou adapter l'accueil libre.



SECTEUR ENFANTS

En **2025**, le secteur enfants a poursuivi son évolution avec l'objectif de proposer des accueils plus cohérents, **plus fluides et mieux adaptés aux besoins des familles**.

La mise en place des **inscriptions en ligne** a constitué une avancée importante, tandis que l'accueil des **enfants à besoins spécifiques** et la valorisation de la **formation FINC** ont permis de renforcer les pratiques de l'équipe.



L'arrivée de **nouveaux moniteurs et stagiaires** a apporté un nouvel élan au secteur. Les **mercredis aérés** ont bénéficié d'une organisation plus structurée, avec davantage de coordination, des outils communs et **une grande sortie par mois**.

Le déplacement de l'accueil des plus grands au **Dojo** a permis d'**augmenter la capacité d'accueil**, même si cela demande encore une attention particulière sur le plan logistique et organisationnel.

Concernant les **centres aérés**, la limitation à **deux semaines par enfant** a favorisé une **répartition plus équitable des places** et permis d'accueillir davantage de familles.



Pour 2026, l'enjeu sera :

- de **consolider les acquis**,
- de **renforcer la visibilité** des accueils 5P-8P,
- de poursuivre le travail sur les **outils de communication**, le **mémento**, ainsi que sur le **soutien logistique** et les partenariats de quartier.

SECTEUR JEUNES

En **2025**, le secteur jeunes a confirmé la pertinence de ses actions en proposant des accueils et projets **variés, attractifs et en lien avec les réalités du quartier.**

Les **samedis sport** et les **soirées 7-8P** continuent de rencontrer un beau succès et constituent des espaces importants de rencontre et de convivialité.

Les **petits jobs** proposés à travers différents événements ont permis à plusieurs jeunes de développer des **compétences sociales et pratiques**, en réponse à un besoin concret exprimé par le public.

La **formation maquillage**, soutenue par la VDG, est un projet fort de l'année en favorisant **le lien, l'inclusion et la mixité sociale.**

Le projet **Bouge ta FLO** ouvre lui aussi une perspective stimulante pour la suite.

Les **accueils ados** ont retrouvé une **fréquentation régulière** dès l'automne, avec un renouvellement du public qui souligne l'importance de créer des **passerelles entre les accueils enfants, pré-ados et jeunes.** Le travail mené avec les **Cycles d'Orientation** et les partenaires du réseau reste ici central.

TU SOUHAITES OBTENIR DES HEURES PETITS JOBS ?

PETITS JOBS CHAMPEL

VIENS T'INSCRIRE
VENDREDI 11 AVRIL
DÈS 18H À LA MQ DE CHAMPEL

DÈS 14 ANS

CONTACT DAVID PEILLEX
03.38.75

L'année a toutefois mis en lumière certains points de vigilance, notamment une **baisse de fréquentation des accueils pré-ados**, ainsi que des **limites** liées aux **ressources humaines**, aux **locaux** et à la **logistique**.



Pour **2026**, le secteur souhaite poursuivre cette dynamique en réfléchissant notamment à :

- l'**accueil** des jeunes **filles**, pour plus de mixité,
- l'**encadrement des petits jobs**,
- l'évolution des accueils été,
- une **offre le samedi soir**,
- la poursuite du projet **Bouge ta FLO**.



SECTEUR TOUT PUBLIC

En **2025**, le secteur tout public a poursuivi une programmation **variée, conviviale et accessible**, favorisant la **rencontre**, la **participation** et l'accès à la **culture**.

Tout au long de l'année, de nombreux événements ont rythmé la vie du quartier, parmi lesquels : le **Bonhomme hiver**, le **Videgreniers**, les **BBQ, Champel en fête, Halloween**, la **Nuit du conte** ou encore la **Soirée hivernale**.

La programmation culturelle régulière s'est poursuivie avec :

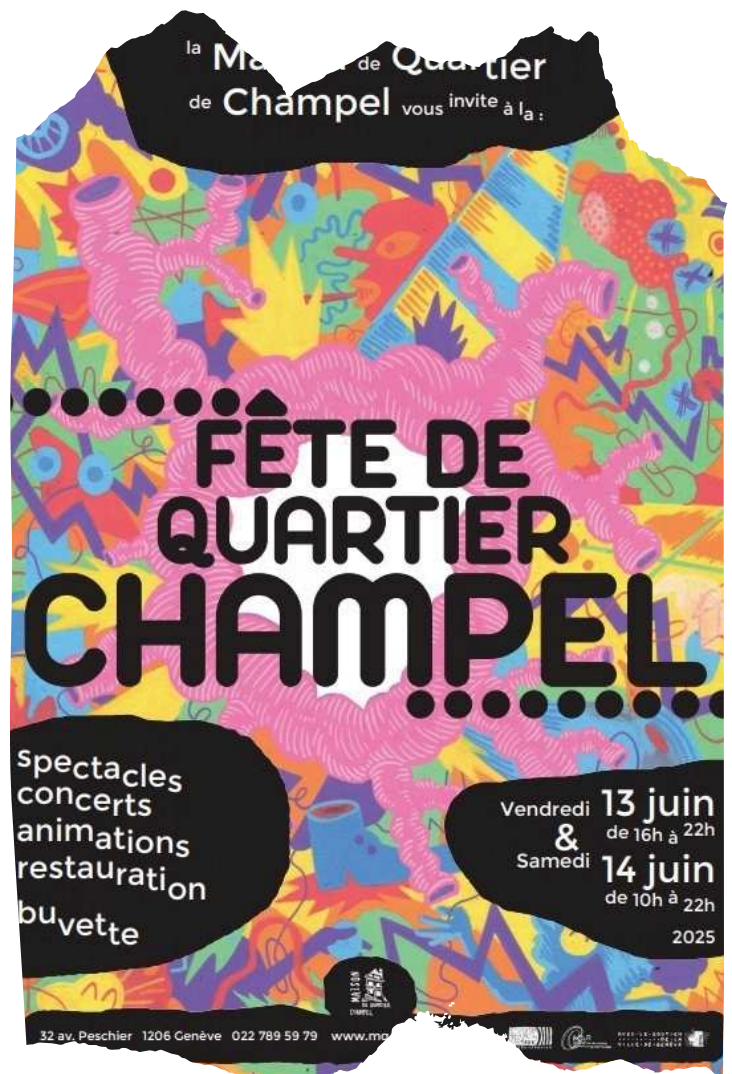
- les **conférences du mercredi**,
- les **concerts du jeudi**,
- les **jam-sessions**,
- et de nouveaux **ateliers musicaux en collaboration avec l'AMR**.

Le bilan global est **positif**, avec une bonne fréquentation et une communication qui s'est progressivement mieux structurée.



L'année a néanmoins rappelé que certains événements restent sensibles à **la météo**, au **choix des dates** et au contexte général de la programmation extérieure.

Les **cafés-rencontres** ont également demandé une attention particulière, notamment en matière de **mobilisation**, de **communication** et d'**autogestion**.



Pour **2026**, le secteur souhaite pérenniser les **jeudis barbecue**, poursuivre la réflexion sur les **misés à disposition**, renforcer les **collaborations avec les partenaires** et développer une **communication plus ciblée**, accompagnée d'une meilleure récolte de données sur les attentes du public.

BILAN & PERSPECTIVES

En **2026**, la MQ poursuivra son engagement dans un contexte marqué par des **besoins croissants** et une **diversification des publics**. Cette réalité demande de continuer à proposer des actions de proximité tout en garantissant leur **qualité**, leur

cohérence et leur **accessibilité**. Les actions à destination des enfants sont désormais pensées dans une logique tout public, afin de favoriser davantage de transversalité entre les secteurs et de renforcer la cohérence globale des propositions.



Dans un cadre de moyens inchangés, certaines priorités devront être réajustées. Plus que jamais, l'action de la MQ repose aussi sur un travail essentiel de **coordination**, de **structuration** et de **concertation** avec l'équipe, les partenaires et les habitant.e.s. Les jeudis BBQ seront pérennisés en 2026, dans une logique de continuité des actions conviviales et fédératrices à l'échelle du quartier.

L'année sera également marquée par le lancement de "**Ces jeux qui nous lient**", accompagné d'une réflexion sur l'aménagement du rez-de-chaussée afin de permettre un **accueil en libre accès** pour les habitant.e.s, autour d'un espace **bar à jeux / presse / café**.

Les **PERSPECTIVES 2026** s'inscrivent ainsi dans une volonté de **consolider les acquis**, de poursuivre le travail de **structuration interne** et de maintenir une réponse adaptée aux réalités du quartier.

Il est également important de rappeler que les événements jouent un rôle essentiel dans la faisabilité d'actions telles que **Make Up** et **Snack Academy**,

tout en soutenant le développement d'un partenariat avec la **TSHM** autour de la présence et de l'implication des jeunes dans ces événements.

Après le succès du **Brunch Black Movie du dimanche**, une demande sera formulée pour **2027**, d'autant plus que de nombreuses demandes ont été exprimées pour développer des **accueils du dimanche en famille**.



Dans ce contexte, la création d'un **5e poste d'animateur ou animatrice socioculturel-le** apparaît aujourd'hui comme un enjeu central pour garantir la **continuité**, la **qualité** et la **cohérence** de l'action menée auprès de la population.

RÉSEAU ET COLLABORATIONS

Coordination des Centres Ville et réseaux sociaux de Champel

Coordination des Centres Ville de Genève (CCV)

- Participation tout au long de l'année aux réunions de cette coordination regroupant les 17 Centres et Maisons de quartier de la Ville de Genève.
- Représentés par un membre du comité et un animateur de chaque centre.

Objectifs : échanger sur les actions de terrain et adopter des positions collectives sur des sujets communs.

Coordination sociale de Champel

- Regroupe divers acteurs sociaux de Champel, incluant îlotiers, associations et écoles.
- Formation de commissions selon les besoins et intérêts spécifiques pour traiter divers sujets locaux.

Réseau des aînés de Champel (RAC)

- Participation au collectif pour les aînés, réunissant les acteurs sociaux du quartier.
- Importance du travail en réseau : partage d'informations et échanges sur les besoins et activités pour les aînés du quartier.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Après le casse remarquable qui s'est déroulé en 2025, je vous propose ma visite financière de notre Musée du Louvre de Champel.

Hall d'Entrée – Les Recettes

Comme la célèbre pyramide de verre accueille les visiteurs, nos recettes constituent l'entrée lumineuse de notre exercice comptable. En 2025, nous avons enregistré essentiellement : 131'000 F de subventions communales et 123'800 F de nos activités, cotisations etc. Le total des recettes s'élève à 254'800 F

Telles les galeries du Louvre riches et variées, nos sources de financement témoignent d'une belle diversité et d'un soutien fidèle.

Aile Denon – Les Dépenses de Fonctionnement

À l'image des chefs-d'œuvre exposés dans l'aile Denon, nos dépenses principales méritent toute notre attention. En l'occurrence : 91 400 F d'alimentation et matériel de cuisine, 26'150 F de cachets et 114 600 F de frais généraux. Le total des dépenses se monte à 250'600 F

Chaque dépense, comme une œuvre encadrée avec soin, a été engagée dans le respect du budget voté et au service de nos objectifs associatifs.

La Grande Galerie – Résultat de l'Exercice

En parcourant la grande galerie de notre gestion financière, nous avons donc des recettes de 254'800 F et des dépenses de 250'600 F, ce qui donne un résultat excédentaire de 4'200 F

Cet excédent, tel un chef-d'œuvre nouvellement acquis, viendra renforcer nos réserves et soutenir nos projets futurs.

Cour Carrée – Conclusion

Comme le Musée du Louvre traverse les siècles grâce à une gestion rigoureuse et visionnaire, notre association termine l'exercice 2025 avec une situation saine, équilibrée et prometteuse.

Je remercie l'ensemble des membres pour leur confiance et reste à votre disposition pour toute question, comme un guide prêt à approfondir chaque salle de cette visite financière.

Pascal BOEGLI

Trésorier de l'association

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de la**

MAISON DE QUARTIER DE CHAMPEL

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Maison de quartier de Champel pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Nous avons constaté que les exigences légales et les directives FASE/FCLR relatives à la tenue des états financiers sont respectées.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Comtesas + Gerficom SA


Giuseppe Lamicela
Agent fiduciaire diplômé
Réviseur agréé
Agrément n° 110703

Genève, le 26 mars 2026

GL/as/3 ex

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 51'359.65, compte de résultat, annexe)

MAISON DE QUARTIER DE CHAMPEL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	2025	2024
	CHF	CHF
Actif circulant		
Liquidités		
Caisses	1 720,65	1 433,20
Banques	17 401,96	24 277,20
	19 122,61	25 710,40
Autres créances et stocks		
Débiteurs 90 - Collectifs	6 704,65	11 346,25
	6 704,65	11 346,25
Actifs transitoires		
Charges comptabilisées d'avance	276,00	276,00
Compte attente	0,00	254,04
	276,00	530,04
Sous-total actif circulant	26 103,26	37 586,69
Actif immobilisé		
Mobilier (Valeur Comptable Nette)	14 995,93	14 710,94
Machines et matériel (VCN)	10 260,46	10 843,41
Sous-total actif immobilisé	25 256,39	25 554,35
TOTAL DE L'ACTIF	51 359,65	63 141,04

MAISON DE QUARTIER DE CHAMPEL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF	2025	2024
	CHF	CHF
Fonds étrangers		
Engagements courants		
Dépôts et cautions clés	3 300,00	3 600,00
	3 300,00	3 600,00
Provisions et fonds d'investissements		
Provision débiteurs douteux	1 567,50	2 511,60
Fonds d'investissements mobilier	8 520,93	6 948,26
Fonds d'investissements machines et matériel (VCN)	10 260,46	10 843,41
	20 348,89	20 303,27
Passifs transitaires		
Charges à payer	5 685,50	10 940,85
Charges estimées à payer	3 243,00	3 243,00
Produits reçus d'avance	0,00	10 436,10
	8 928,50	24 619,95
Sous-total fonds étrangers	32 577,39	48 523,22
Fonds propres		
Capital	24 528,52	24 528,52
Report à nouveau	-9 910,70	-10 700,92
Résultat de l'exercice	4 164,44	790,22
Fonds propres	18 782,26	14 617,82
Sous-total fonds propres	18 782,26	14 617,82
TOTAL DU PASSIF	51 359,65	63 141,04

MAISON DE QUARTIER DE CHAMPEL

COMPTE DE RESULTAT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

<u>RECETTES</u>	31.12.2025	2024
	CHF	CHF
Subv. cantonale non monétaire (pièce FASe)	305 176,45	225 731,65
Subv. communales monétaires	127 900,00	119 400,00
Subv. communales non monétaires (pièce FASe)	670 520,15	674 294,95
Subv. communales culturelles monétaires ponctuelles	0,00	2 000,00
Subv. communales culturelles en nature ponctuelles	3 080,00	4 600,00
Valeur locative des locaux	142 618,00	144 819,00
Autres subventions et dons	32,00	910,60
Participations des usagers	84 868,05	87 554,30
Produits des ventes	19 766,30	15 564,55
Cotisations des membres	7 910,00	1 610,00
Revenus des biens	3 565,50	5 265,90
Dissolution des fonds d'investissement	5 191,44	4 977,95
Sous-total recettes	1 370 627,89	1 286 728,90

<u>DEPENSES</u>	31.12.2025	2024
	CHF	CHF
Charges de personnel		
Salaires payés par la FASe	844 300,85	751 870,65
Salaires payés par le centre	12 221,65	8 982,35
Charges sociales payées par la FASe	73 745,45	66 152,60
Autres charges de personnel payées par la FASe	55 730,30	80 067,58
Autres charges de personnel payées par le centre	7 165,90	3 479,24
	993 164,15	910 552,42
Biens et services		
Fournitures de bureau, documentation	4 169,00	5 394,55
Mobilier, machines, véhicules	13 574,65	19 896,36
Autres fournitures et marchandises	91 443,18	80 886,81
Entretien des immeubles	8 473,36	7 225,26
Entretien de l'objet mobilier	7 658,13	4 105,41
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	12 421,80	15 898,95
Valeurs locatives des bâtiments payés par des tiers	142 618,00	144 819,00
Dédommagements	0,00	1 843,45
Prestations de service et honoraires	78 386,82	79 714,51
Frais association	2 370,00	1 549,80
	361 114,94	361 334,10
Amortissements et divers		
Amortissements ordinaires	6 479,12	6 485,83
Constitution de fonds d'investissement	6 181,16	6 393,00
	12 660,28	12 878,83

Sous-total charges	1 366 939,37	1 284 765,35
---------------------------	---------------------	---------------------

Résultat de fonctionnement	3 688,52	1 963,55
-----------------------------------	-----------------	-----------------

Produits et charges exceptionnels		
Produits exceptionnels	2 511,60	2 551,60
Charges exceptionnelles	2 035,68	3 724,90
Total éléments exceptionnels	475,92	-1 173,30

Résultat de l'exercice	4 164,44	790,25
-------------------------------	-----------------	---------------

REMERCIEMENTS

L'association de la Maison de quartier de Champel souhaite adresser un immense merci à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, font vivre notre quartier tout au long de l'année.

Nous pensons d'abord avec une profonde reconnaissance aux membres du Comité de gestion, dont l'engagement fidèle, la disponibilité et l'implication sont essentiels. Grâce à leur présence et à leur investissement, notre association peut avancer sereinement et continuer à répondre aux besoins des habitantes et habitants du quartier.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les habitantes et habitants de Champel. Par leur présence, leur confiance, leur participation et les liens qu'ils tissent au quotidien, ils donnent tout son sens à notre Maison de quartier et à la vie qui l'anime.

Nos remerciements vont ensuite à l'ensemble de l'équipe d'animation — ASC, moniteurs et monitrices, stagiaires et apprentie — ainsi qu'aux bénévoles, qui s'engagent chaque jour avec générosité, énergie et conviction. Leur présence, leur créativité et leur implication font toute la richesse de nos actions et de nos accueils.

Nous adressons aussi un merci tout particulier à l'équipe administrative, véritable squelette de notre association, dont le travail indispensable soutient le bon fonctionnement de la Maison de quartier au quotidien.

Un merci chaleureux également à toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour, souvent avec discrétion, mais toujours avec une importance immense : notre nettoyeuse, notre technicien, notre cuisinière et notre jardinier. Véritables petites fées du quotidien, ils mettent leur savoir-faire, leur attention et leur cœur au service d'accueils chaleureux et d'activités de qualité.

Nous souhaitons également remercier Pascal Boegli pour son soutien à la communication, la gestion de notre site internet, ainsi que pour ses précieux conseils, toujours appréciés.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à la Ville de Genève, au Service de la jeunesse, à la FASE et à la FCLR pour leur soutien fidèle et précieux.

À toutes et à tous, merci pour votre engagement, votre présence et votre contribution à la vie de notre quartier.

Permanence d'accueil + Secrétariat

- Accueil des habitants pour informations, propositions, ou demandes
- Échange avec l'équipe et présentation des activités
- Permanence accueil : mardi (réservation mise à disposition) et jeudi de 14h à 18h
- Secrétariat : Mardi à jeudi de 10h à 14h

Communication



mq-champel.ch



MQ Champel



[mqdechampel](https://www.instagram.com/mqdechampel)
+
[mqdechampel.jeunes](https://www.instagram.com/mqdechampeljeunes)



Infolettres / Infoflash
partagées avec les membres

Espaces partagés

La Maison de quartier de Champel met à disposition ses locaux :

- Pour les anniversaires d'enfants (4-11 ans) : disponibles le week-end (10h-19h) sur réservation pour 70 CHF et 20 CHF de cotisation membre.
- Pour les associations, écoles et institutions du quartier : utilisation gratuite, selon disponibilité.
- Pour les cours et les musiciens (local musique) : tarif total à 90 CHF par an et par membre (70 CHF pour la mise à disposition + 20 CHF de cotisation de membre).
- Tous les deux ans, 14 parcelles sont attribuées par tirage au sort aux particuliers désirant s'adonner au plaisir du jardinage.



AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE

